

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers trimestriels non vérifiés de la Société au 31 mars 2007. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion daté du 23 mai 2007 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

PERFORMANCE GLOBALE

La Société détient un portefeuille de 14 propriétés qui couvrent une superficie totale de 24 192 hectares au Québec et en Ontario. Neuf propriétés sont situées dans le Nord-Ouest québécois alors que cinq propriétés sont localisées dans la région de Dryden dans le Nord-Ouest ontarien.

PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Les neuf propriétés du Québec couvrent une superficie de 20 672 hectares dans la grande région minière de l'Abitibi-Témiscamingue. Au cours des trois dernières années, la majorité des travaux d'exploration a été effectuée sur le projet O'Brien / Kewagama, situé dans le camp minier de Cadillac. Ce camp fait actuellement l'objet de nombreux travaux d'exploration suite aux découvertes aurifères effectuées au cours des dernières années le long de la faille Cadillac.

Durant la même période, ailleurs en Abitibi, Radisson a acquis plus de 10 000 hectares de terrain dans des secteurs à fort potentiel de découverte pour l'or et les métaux de base. Cela a fait passer la superficie totale des projets au Québec de 10 435 hectares à 20 672 hectares. Ces nouveaux titres ont été acquis principalement dans les camps miniers de Detour Lake et de Matagami.

PROJET O'BRIEN / KEWAGAMA

Ce projet est situé directement au nord de la ville de Cadillac, à mi-chemin entre Rouyn-Noranda et Val d'Or, il est formé des propriétés O'Brien et Kewagama qui sont détenues à 100 % par la Société. Advenant une mise en production sur la propriété O'Brien, un paiement comptant de 1 million de dollars à Ressources Breakwater devra être effectué. Pour sa part, la propriété Kewagama est sujette à une redevance de 2 % des produits nets d'affinage advenant une mise en production commerciale.

Depuis 2004, les travaux d'exploration menés par Radisson se sont concentrés sur la Zone 36 E. Ils ont permis de confirmer que celle-ci se poursuivait à l'est jusqu'au puits Kewagama, et que verticalement, elle était toujours présente à une profondeur de 1 400 m, accroissant ainsi considérablement le potentiel pour augmenter les ressources existantes. De plus, les récentes découvertes aurifères de Globex et Queenston sur le projet conjoint Wood-Pandora, à l'est du projet O'Brien/Kewagama, ont également rehaussé le potentiel aurifère de la partie nord du projet. En effet, celles-ci se situent dans les schistes à talc et chlorite de la faille Cadillac (Zone D) ainsi que dans les roches sédimentaires du Groupe de Cadillac au nord de celle-ci (Zones Mudstone et Ironwood).

Le programme de forage au diamant de 2006 a permis de confirmer la présence de zones aurifères similaires au nord de la faille Cadillac sur le projet O'Brien / Kewagama (Zone Nord).

En 2006, Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. a évalué les ressources minérales de la zone 36 Est de la mine O'Brien à partir des données antérieures des forages en surface et sous terre disponibles en avril 2007, en utilisant la méthode traditionnelle d'estimation des ressources par blocs sur section longitudinale. Considérant une teneur de coupure de 0,17 oz/t d'or, les ressources indiquées pour la zone 36 Est estimées par Scott Wilson RPA sont de 270 000 tonnes à une teneur moyenne coupée de 0,36 oz/t Au, soit 97 100 onces d'or. Les ressources inférées estimées par Scott Wilson RPA totalisent 182 000 tonnes à une teneur moyenne coupée de 0,29 oz/t Au, soit 53 700 onces d'or.

ESTIMATION DES RESSOURCES DE LA ZONE 36 EST, MINE O'BRIEN – 9 MAI 2007

Classification	Épaisseur horizontale (pi)	Tonnage (tonnes)	Teneur en or non coupée (oz/t)	Teneur en or coupée (oz/t)	Onces d'or coupées (oz)
Ressources indiquées	4,7	270 000	0,56	0,36	97 100
Ressources inférées	4,6	182 000	0,37	0,29	53 700

Notes :

1. Ressources minérales telles que définies par l'ICM (2005).
2. Les blocs de ressources ont été délimités et classés manuellement sur huit sections longitudinales verticales en employant une teneur de coupure avoisinant 0,17 oz/t Au.
3. Pour l'estimation des ressources, un prix moyen de l'once d'or à long terme a été fixé à 500 \$US (575 \$CA).
4. L'épaisseur minimum requise est de quatre pieds.
5. Une densité de 12 pi³/t a été utilisée. Les teneurs élevées ont été coupées à 2,0 oz/t Au.
6. Utilisation du logiciel *Resource Evaluation Edition GEMS 6.02* de Gemcom Software International Inc.
7. Présentement, il n'y a pas de réserves minérales à la mine O'Brien.
8. La personne qualifiée qui a calculé les ressources est Luke Evans, M.Sc., ing.

L'épaisseur horizontale des ressources indiquées varie de 4,0 à 8,7 pieds, l'épaisseur moyenne étant de 4,7 pieds. La minéralisation de la zone 36 Est est affectée par la coupure des fortes teneurs, le contenu global en or se trouvant ainsi diminué d'environ 30 %.

Scott Wilson RPA est d'avis que :

1. Il existe un fort potentiel pour augmenter les ressources de la zone 36 Est au dessus du niveau 2000 et d'en découvrir de nouvelles en profondeur et latéralement, vers l'est. Les blocs de ressources de la zone 36 Est ont, en moyenne, entre 50 et 200 pieds en largeur et jusqu'à 1000 pieds en longueur selon la plongée. Cette dernière est très abrupte vers l'est.
2. Des forages supplémentaires sont nécessaires pour vérifier les zones non testées ou ouvertes à proximité des blocs de ressources de la zone 36 Est et pour explorer sous le niveau 2000.
3. D'autres travaux d'exploration sont nécessaires avant de réaliser l'étude de préfaisabilité.
4. Le programme d'exploration en surface et sous terre doit être réalisé en considérant les objectifs suivants :
 - a. Augmentation significative des ressources minérales actuelles;
 - b. Transformer les ressources inférées en ressources indiquées;
 - c. Réaliser de la cartographie souterraine, de l'échantillonnage, des forages à maillage plus serré afin de confirmer et améliorer l'interprétation géologique et de déterminer plus précisément les teneurs de coupure à être utilisées;
 - d. Échantillonnage en vrac souterrain pour des tests métallurgiques;
 - e. Déterminer le taux de dilution par des tests miniers et réaliser toutes autres études pertinentes pour l'estimation de réserves.

Depuis le début de 2007, le réseau de lignes de la mine O'Brien a été rétabli sur l'ensemble du projet O'Brien / Kewagama et un levé de polarisation provoquée couvrant les secteurs les plus favorables a été complété. Les résultats serviront à définir les cibles de forage au nord de la faille Cadillac ainsi que dans les extensions latérales de la Zone 36 Est.

PROJET GROUPE MASSICOTTE

Ce projet, d'une superficie totale de 16 726 hectares forme un bloc de claims contigus et englobe nos propriétés Lac Gignac et Massicotte. Il est situé dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi (150 M on Au y ont été produites) dans le Nord-Ouest québécois. Il est localisé à 15 km à l'est de la mine Detour Lake où les partenaires Detour Gold Corporation et Trade Winds Venture ont annoncé récemment des ressources aurifères totales de 5,7 M on Au. En incluant la production antérieure de 1,8 M on Au de la mine Detour Lake, c'est une ressource totale de 7,5 M on Au qui se retrouve dans le camp minier de Detour Lake. Ces minéralisations aurifères sont associées à la zone de déformation régionale Sunday Lake qui est semblable aux zones de failles régionales bien connues de Destor / Porcupine et de Larder Lake / Cadillac le long desquelles se retrouvent la majorité des gîtes d'or en Abitibi.

Les claims du Groupe Massicotte couvrent plus de 20 km le long de la zone de déformation Sunday Lake. Ils couvrent également sur plus de 15 km la zone de faille régionale aurifère de Massicotte où on retrouve les indices Lynx, Rambo et Lap 3 qui présentent respectivement des teneurs historiques en or de 7,8 g/t Au sur 7,2 m, 6,3 g/t Au sur 2,7 m et 24,1 g/t Au sur 2,4 m.

Radisson détient un intérêt de 100 % dans 440 titres miniers (15 728 hectares) et un intérêt de 60,6 % dans 18 titres miniers (998 hectares). Ces titres forment le projet Massicotte JV qui est un projet conjoint avec Van Horne, une unité d'affaire de PanCanadian Resources qui détient 39,4 % d'intérêt dans le projet. La non-participation de Van Horne dans le prochain programme aura comme conséquence de diluer leur intérêt, selon une formule de dilution inscrite à l'entente. Advenant que leur intérêt soit réduit à 10 %, il sera automatiquement transformé en une royauté de 1 % NSR.

Enfin, en mars 2007, Ressources d'Arianne inc. a signé une lettre d'intention afin d'acquérir 50 % de l'intérêt que possède Radisson dans ses claims du camp minier de Detour Lake. Pour acquérir cet intérêt Arianne devra, le ou avant le 31 août 2010, exécuter des travaux d'exploration totalisant 1,5 M\$, effectuer des paiements d'option totalisant 75 000 \$CAN et émettre 300 000 actions de Ressources d'Arianne Inc. à Radisson.

Dès la signature de l'entente, Arianne entreprendra la compilation et l'intégration de toutes les données géoscientifiques disponibles, cela pourra être suivi de levés géophysiques aéroportés et de levés géochimiques de sol afin de définir les cibles d'exploration prioritaires qui feront l'objet de travaux plus détaillés.

AUTRES PROPRIÉTÉS

En 2005, la Société avait évalué le projet Douay comme présentant un fort potentiel de découverte pour des minéralisations en or. L'acquisition de nouveaux claims s'y est poursuivie et nous sommes toujours en attente de confirmation pour certains titres. Selon la capacité financière de la Société, des levés géophysiques et géochimiques pourraient être effectués sur le projet Douay afin de définir les cibles de forage.

En ce qui a trait aux autres projets, la Société recherche activement des partenaires et quelques compagnies se sont montrées intéressées à certains de ceux-ci et sont présentement en train de les évaluer. Enfin, la Société continuera à évaluer et à générer de nouveaux projets à fort potentiel de découverte en or et en métaux de base.

PROPRIÉTÉS EN ONTARIO

À l'automne 2005, la Société a identifié le molybdène comme étant un métal offrant un haut potentiel de croissance. La Société a donc acquis cinq propriétés de molybdène et d'or dans le Nord-Ouest ontarien. Ces acquisitions ont été faites par jalonnement et par voie d'ententes d'option. Elles couvrent une superficie totale de 3 520 hectares et sont situées dans une région reconnue historiquement pour ses indices aurifères et de molybdène et qui est localisée approximativement à 100 kilomètres au sud de Dryden en Ontario.

Les travaux de prospection de l'automne 2005 ont permis de vérifier en surface les extensions des indices de molybdène et d'or présents sur ces propriétés. Ils ont été suivis à l'hiver 2006 d'un levé aéroporté magnétique haute résolution à gradient horizontal et XDS/VLF/EM dans la région de Dryden. Les résultats de ce levé ont servi à orienter les travaux de prospection et de génération de projets dans ce secteur qui ont eu lieu à l'été 2006.

Enfin, à l'automne 2006, deux sondages totalisant 181 m ont été forés sur l'indice de molybdène de la propriété Highway. Ils ont retourné des teneurs anormales en Molybdène (jusqu'à 1,108 lb/t Mo sur 1,5 m). La Société est encouragée par ses premiers résultats et des programmes supplémentaires seront planifiés sur les projets de la région de Dryden. Ceux-ci comprendront de la prospection et de l'échantillonnage ainsi que des levés géophysiques au sol, cela sera suivi de forage au diamant.

PROMOTION

La Société a rajeuni son site Web pour le rendre plus convivial. Il est opérationnel depuis janvier 2007 sous un nouveau nom www.radissonmining.com.

Au cours de l'année 2006 jusqu'à avril 2007 la Société a participé aux événements suivants :

- Janv. 2006 Vancouver Resource (Cambridge) Investment Conference.
- Fév. 2006 Tournée des courtiers à Montréal et Québec.
- Sept. 2006 Toronto Resource (Cambridge) Investment Conference.
- Nov. 2006 Québec Exploration 2006.
- Nov. 2006 Salon investir soi-même à la Bourse (Disnat).
- Janv. 2007 Vancouver Resource (Cambridge) Investment Conference.

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007 et jusqu'à la date du rapport de gestion, la Société n'a effectué aucun financement par actions. Les financements effectués au cours de l'exercice 2006 permettent actuellement à Radisson de poursuivre ses activités d'exploration et de maintenir un fonds de roulement suffisant.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2007, les dépenses en travaux d'exploration s'élèvent à plus de 119 000 \$. Les travaux se sont concentrés sur le projet O'Brien/Kewagama et ont consisté surtout en coupe de lignes et levé de polarisation provoquée ainsi que d'autres travaux connexes d'exploration pour un total d'environ 117 000 \$. Pour le secteur de Dryden en Ontario, des dépenses de l'ordre d'environ 2 000 \$ ont été enregistrées.

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie 'sociétés émergentes' à la Bourse de croissance (TSX-V).

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Faits saillants des trois derniers exercices financiers

Exercice terminé le 31 décembre			
(en milliers de dollars sauf les montants par action)			
	2006	2005	2004
	\$	\$	\$
Actif total	5 521	4 418	4 625
Revenus	31	10	13
Perte nette	542	543	197
Perte nette par action	0,02	0,02	0,01
Dette à long terme	0	0	1

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Trimestre	Revenu total	Perte nette	Perte de base et dilué(e) par action
	\$	\$	\$
Mars 2005	3	(107)	(0,00)
Juin 2005	-	(138)	(0,00)
Septembre 2005	3	(133)	(0,00)
Décembre 2005	4	(165)	(0,00)
Mars 2006	2	(112)	(0,00)
Juin 2006	4	(163)	(0,00)
Septembre 2006	2	(141)	(0,00)
Décembre 2006	23	(126)	(0,00)
Mars 2007	6	(109)	(0,00)

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007, la perte nette fut de 109 155 \$. Ce montant correspond aux opérations courantes de Radisson et provient des dépenses reliées au statut public de la Société. Les salaires et charges sociales, les honoraires professionnels, la dépense d'experts et sous-traitants ainsi que les autres frais reliés à l'administration de la Société contribuent également à cette perte. Une rémunération à base d'actions d'un montant de 17 808 \$ a été comptabilisée au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2007, tandis que cette dépense fut de 16 700 \$ pour les périodes de trois mois se terminant les 30 juin et 30 septembre 2006. La perte nette pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2007 est plus faible que

celle du trimestre terminé le 31 décembre 2006 compte tenu de la comptabilisation des ajustements de fin d'exercice qui sont surtout reliés à la rémunération à base d'actions. En comparant les deux derniers trimestres, on peut voir que les honoraires professionnels sont plus faibles d'environ 20 000 \$, compte tenu de la comptabilisation au cours du trimestre précédent de frais pour l'ajustement des provisions d'honoraires. Les frais d'expert et sous-traitants sont plus faibles d'environ 19 000 \$ compte tenu de la baisse des honoraires de géologie non imputés à des projets d'exploration. Les intérêts et frais bancaires ont également diminué de façon importante compte tenu de la comptabilisation à la période précédente du montant que Radisson a dû payer au gouvernement du Québec pour des intérêts d'un montant de 7 082 \$ en relation avec un crédit d'impôt à l'exploration refusé pour l'exercice 2004. Par contre, les frais d'assurances, taxes et licences sont plus élevés d'environ 15 000 \$ en raison du paiement de claims pour un montant de plus de 10 000 \$. Au cours du trimestre, les autres dépenses sont demeurées stables en comparaison avec le trimestre terminé le 31 décembre 2006.

Lorsque nous effectuons la comparaison des résultats des périodes de trois mois se terminant le 31 mars 2007 et 2006, nous pouvons expliquer les variations importantes des postes de dépenses suivants :

Le poste expert et sous-traitant a diminué d'environ 19 000 \$ compte tenu de la baisse des honoraires de géologie qui ne sont pas imputables à des projets.

Il y a une rémunération à base d'actions de 17 808 \$ alors qu'il y avait aucun montant en 2006.

En analysant le détail des dépenses des quatre trimestres, on en vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Radisson sont stables et prévisibles. Les dépenses qui varient d'un trimestre à l'autre sont habituellement la rémunération à base d'actions, les honoraires professionnels, et les frais de registrariat.

La direction de la Société continue à gérer de façon optimale les fonds disponibles pour ses opérations courantes et elle est confiante de garder une situation financière saine tout au cours de l'exercice 2007.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 mars 2007, la Société avait un montant de 34 543 \$ en encaisse et un montant de 550 000 \$ en dépôts à terme dont 163 032 \$ étaient réservés pour faire des travaux d'exploration. Afin de comparer, au 31 décembre 2006, l'encaisse était de 206 786 \$, les dépôts à terme étaient de 605 000 \$, dont 282 542 \$ était réservé pour l'exploration. Au 31 mars 2007, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 544 045 \$ en comparaison de 639 006 \$ au 31 décembre 2006. La situation financière actuelle de la Société est donc saine et les fonds disponibles sont suffisants pour pouvoir continuer les opérations pour une période d'environ 12 mois.

Les sources de financement de la Société se font principalement sous la forme de l'émission de capital-actions et le succès de celles-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et pouvoir supporter ses activités courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

Suite à l'analyse de ses résultats annuels, la direction de la Société estime ses besoins de fonds pour supporter ses frais d'administration à environ 500 000 \$ pour l'année 2007. Radisson est actuellement en bonne situation financière et elle pourra assumer ces frais pour les 12 prochains mois.

L'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel important. L'exercice d'options d'achat d'actions en circulation représente également un financement potentiel supplémentaire important. Selon la direction de la Société, advenant le cas où le cours des actions de Radisson augmenterait de façon importante, une entrée d'argent massive serait prévisible; par contre, il n'est pas possible de prévoir le montant en question.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Date	Financement /		Emploi du produit /	Objectifs
Avril 2006	Actions accréditatives	400 000 \$	Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien, Kewagama et les propriétés ontariennes	Programme de forage/travaux géophysiques
	Actions ordinaires	100 000 \$	Fonds de roulement	
	Total	500 000 \$		
Mai 2006	Actions ordinaires	1 207 500 \$	Assigné au fonds de roulement et développement des propriétés O'Brien, Kewagama et des propriétés Ontarienne	Travaux d'exploration ou études en cours actuellement/ Avancement des propriétés
Décembre 2006	Actions accréditatives	200 000 \$	Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien, Kewagama et les propriétés ontariennes	Prospection et forages

OBLIGATION ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La seule obligation contractuelle liée aux deux ententes d'option signées en 2005 sur les propriétés de molybdène est de maintenir les claims en bonne et due forme, et advenant l'abandon des options, la Société s'est engagée à faire des travaux d'exploration pour s'assurer que lesdits claims soient valides pour une période supplémentaire d'au moins six mois. Les obligations monétaires de 2007 liées aux options comprennent un paiement comptant de 17 000 \$ venant à échéance le premier septembre et un autre de 20 000 \$ venant à échéance le 8 décembre dans le cadre de la seconde option. Un nombre de 10 000 actions est à émettre dans les deux cas.

Au 31 mars 2007, la Société se doit de dépenser un montant de 163 032 \$ en frais d'exploration, en relation avec un financement accreditif fait en décembre 2006 et en relation avec des crédits d'impôts à l'exploration à recevoir. La direction de Radisson continue à planifier ses travaux afin de rencontrer ses exigences statutaires et elle prévoit terminer les travaux en questions avant la fin du deuxième trimestre de 2007.

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

- O'Brien: paiement au comptant de 1 million de dollars au moment de la mise en production commerciale.
- Kewagama : 2 % NSR
- Highway : 2 % NSR avec possibilité de rachat moyennant la somme de 1 000 000 de dollars.
- Grave Lake: 2 % NSR

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

Dans le cours de ses activités administratives, la Société loue un espace de bureau auprès du chef des opérations financières de Radisson. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007, le montant de location se chiffre à 1 400 \$.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction (chef des opérations financières) est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 décembre 2006 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction et le chef des opérations financières sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 31 décembre 2006. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS DE REVENU SIGNIFICATIF

La Société fournit l'information sur les frais d'exploration reportés dans la note 4 des états financiers intermédiaires terminés le 31 mars 2007.

La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration reportés.

FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION

Voici le détail des frais généraux d'administration pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2007 :

Télécommunications	1 144 \$
Électricité	2 018 \$
Papeterie et frais de bureau	587 \$
Gestion des claims	1 982 \$
Entretien et réparations	<u>2 601 \$</u>
Total	<u>8 332 \$</u>

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS IMPORTANTES

Les conventions comptables importantes ainsi que celles qui requièrent le plus de jugement et d'estimations lors de l'établissement des états financiers de la Société se détaillent comme suit :

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société emploie la méthode basée sur la juste valeur pour comptabiliser aux résultats la rémunération à base d'actions. Par cette méthode, la Société répartit une charge sur la période d'acquisition des options. La durée de vie prévue des options utilisée pour calculer la juste valeur des options est basée sur l'expérience et sur le jugement de la direction.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERES

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

FACTEURS DE RISQUE

Risques liés à l'exploration

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

Réglementation environnementale et autres réglementations

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

Risques liés au financement et à la mise en valeur

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

Cours des ressources

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Risques non assurés

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR (www.sedar.com).

INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgué, au 30 mai 2007, des données relatives aux titres en circulation

Actions de catégorie A en circulation : **39 402 851**

Bons de souscription : **6 797 424**

Nombre de Bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
700 000	0,29 \$	août 2007
33 333	0,39 \$	août 2007
434 783	0,30 \$	avril 2008
1 379 308	0,40 \$	avril 2008
3 450 000	0,45 \$	mai 2008
800 000	0,40 \$	décembre 2008

OPTIONS OCTROYÉES À DES COURTIERS :

Options octroyées à des courtiers pour des unités comprenant une action ordinaire et un bon de souscription : **606 409**

43 478 unités A à 0,23 \$ l'unité (chaque unité A est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,30 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en avril 2008.

137 931 unités B à 0,29 \$ l'unité (chaque unité B est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,40 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en avril 2008.

345 000 unités B à 0,35 \$ l'unité (chaque unité B est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,45 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en mai 2008.

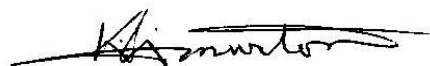
80 000 options octroyées aux courtiers leur permettant de souscrire à 80 000 actions au prix de 0,40 \$ l'action. Ces options ont une échéance en décembre 2008.

Options en circulation : **3 492 830**

Nombre d'options	Prix de levée	Date d'expiration
310 000	0,40 \$	27 juin 2007
500 000	0,42 \$	27 août 2007
150 000	0,38 \$	15 août 2007
300 000	0,27 \$	30 mars 2008
250 000	0,41 \$	24 avril 2008
500 000	0,34 \$	21 octobre 2009
257 830	0,15 \$	2 mars 2010
175 000	0,30 \$	31 octobre 2010
250 000	0,33 \$	11 avril 2011
800 000	0,235 \$	5 avril 2012



Vice-président et chef des opérations financières



Président et chef de la direction